



OPFERHILFE
CENTRE LAVI
BERN • BERNE

Rapport annuel 2023

TABLE DES MATIÈRES

Rapport des centres de consultation <i>Consultation par chat intercantonale</i> <i>Défis pour les conseiller-ère-s</i>	03
Projets internes et externes	06
Relations publiques	07
Formation continue	07
Remerciements	08
Données statistiques 2023	09
Collaborateur-ric-e-s des centres de consultation	11
Fondation Opferhilfe Berne <i>Rapport annuel du président</i> <i>Conseil de fondation</i>	12
Compte d'exploitation et bilan	13
Dons	15

Centre de consultation LAVI Bienne

Rue de l'Argent 4
CH-2502 Bienne
T 032 322 56 33
M sav@centrelavi-bienne.ch
W www.centrelavi-bienne.ch

Centre de consultation LAVI Berne

Seftigenstrasse 41
CH-3007 Berne
T 031 370 30 70
M beratungsstelle@opferhilfe-bern.ch
W www.opferhilfe-bern.ch

Fondation Opferhilfe Berne

Seftigenstrasse 41
CH-3007 Berne
T 031 370 30 70



RAPPORT DES CENTRES DE CONSULTATION

Introduction : l'année 2023 a été jalonnée de défis, d'efforts intenses pour mener à bien toutes les missions et marquée par des évolutions significatives. Au centre de notre activité se trouvait comme à l'accoutumée l'aide aux personnes victimes d'infractions. Dans le présent rapport annuel, nous souhaitons donner un aperçu de notre travail quotidien, des nombreux défis que nous rencontrons, mais aussi informer du nombre de cas à la hausse, du lancement de notre nouvelle offre de chat ainsi que des ressources limitées avec lesquelles nous devons composer.

1. Défis du quotidien :

La fondation Opferhilfe Berne se trouve chaque jour confrontée aux besoins complexes et aux difficultés des personnes victimes d'infractions. Les parcours individuels réclament bien souvent une aide teintée d'empathie et des offres d'aide taillées sur mesure. Le suivi psychosocial, le conseil juridique ainsi que l'accompagnement des personnes concernées tout au long de la procédure pénale sont au centre de notre travail.

2. Nombre de cas élevé :

En 2023, nous avons de nouveau noté une augmentation du nombre de cas, ce qui confirme la nécessité de mettre encore plus efficacement à profit nos ressources. Au total, nous avons conseillé 2083 personnes, ce qui représente 193 consultations de plus que l'année précédente. Vous trouverez plus de données statistiques dans le rapport annuel sous «Données statistiques».

La hausse de la demande pour nos prestations montre que le besoin de soutien en matière d'aide aux victimes est toujours aussi élevé. Nous travaillons à l'optimisation de nos processus et de nos taux d'occupation afin de pouvoir garantir la meilleure aide possible à l'avenir.

3. Nouvelle offre de chat :

Depuis une année, nous proposons, en collaboration avec sept autres cantons, une offre de chat innovante permettant de répondre dans les meilleurs délais aux besoins des personnes demandeuses de conseils. Cette plateforme numérique permet de proposer une aide en ligne, discrète et immédiate. Les retours positifs montrent que l'offre de chat complète judicieusement les prestations existantes, et qu'elle constitue un service de conseil important, en particulier pour les personnes qui redoutent le contact personnel. Vous trouverez plus d'informations sur le sujet dans ce rapport sous «Consultation par chat intercantonale».

4. Ressources limitées et défis financiers :

Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'un des principaux défis de 2023 fut la gestion du nombre élevé de cas qui a été compliquée par une participation financière limitée de la part du canton. Durant ces dernières années, la marge de manœuvre pour augmenter les ressources en personnel et soulager les collaborateurs était très restreinte en raison de l'augmentation de la masse salariale définie par le canton. Cette restriction nous a conduit-e-s à devoir gérer un nombre croissant de demandes avec des effectifs inchangés. La charge de travail permanente a directement impacté nos collaborateur-ice-s ainsi que la capacité à réagir le plus rapidement possible à une demande en hausse.

Cet état de fait souligne la nécessité de réévaluer de toute urgence la situation et d'adapter en conséquence les moyens financiers. Ce n'est qu'ainsi que la qualité de nos prestations pourra être maintenue et que nous serons en mesure d'assurer notre devoir de diligence vis-à-vis des collaborateur-ice-s.

Malgré ces défis, nous nous engageons pour réaliser au mieux nos tâches, avec les moyens mis à disposition. Nous sommes en discussion avec le canton pour trouver ensemble des solutions.

5. Perspective :

Nous abordons l'avenir avec sérénité. L'ensemble des expériences réalisées confirme notre volonté d'apporter une aide complète et tout le soutien nécessaire aux personnes touchées par des infractions. En nous concentrant sur l'efficacité, l'innovation et des collaborations renforcées, nous parviendrons, au cours des années venir également, à positionner la fondation Opferhilfe Berne en tant que service de conseil fiable pour les personnes traversant des situations de vie difficile.

Je remercie tous nos soutiens, nos partenaires et collaborateur-ice-s pour leur coopération engagée et leur précieuse aide en 2023.

Consultation par chat intercantonale

Depuis début 2023, la fondation Opferhilfe Berne propose, en collaboration avec sept autres cantons de Suisse alémanique, une consultation par chat pour les personnes touchées par des infractions au sens de la loi sur l'aide aux victimes d'infractions. L'objectif de cette nouvelle offre est de proposer aux personnes concernées une consultation à bas seuil, professionnelle et rapidement joignable. Ce projet limité à deux ans s'est révélé prometteur et s'intègre dans une société aux besoins qui évoluent, dans le contexte d'une utilisation croissante des technologies de communication numériques.

Dans une ère où neuf personnes sur dix, de 15 ans à 88 ans, utilisent Internet quotidiennement, la présence de services dans le monde virtuel revêt une grande importance. Ceci vaut aussi pour les offres du domaine social tel que le conseil aux victimes. La consultation par chat représente une réponse moderne à la connexion numérique croissante et permet d'apporter un soutien efficace et professionnel.

La communication par chat suit d'autres règles que le traditionnel entretien en face-à-face ou la consultation téléphonique. En comparaison d'une consultation téléphonique, une consultation en ligne dure six fois plus longtemps car moins d'informations sont fournies par écrit que par oral. Nous tentons ci-dessous de montrer quels sont les inconvénients et les avantages d'une consultation par chat pour les personnes concernées et quels sont les défis spécifiques à relever pour les conseiller·ère·s.

Avantages

- | **Disponibilité accrue** : la consultation par chat permet une communication plus rapide et plus directe. Les personnes concernées peuvent recevoir un soutien immédiat, sans devoir attendre un rendez-vous.
- | **Anonymat et discrétion** : le chat permet un anonymat renforcé, ce qui est particulièrement important pour les victimes d'infractions. Ceci favorise la confiance et permet aux personnes concernées de parler plus librement de leurs expériences. Elles peuvent en particulier aborder plus facilement des thèmes pour lesquels elles ressentent de la honte.
- | **Accessibilité pour les victimes silencieuses** : certaines personnes se sentent plus à l'aise à l'écrit pour parler de leurs sentiments et de leurs expériences. La consultation par chat propose à ces personnes une plateforme, sans avoir la pression d'un entretien personnel direct.
- | **Flexibilité** : la consultation par chat permet des horaires de consultation plus flexibles. Les personnes concernées peuvent s'exprimer à leur rythme et reçoivent en même temps rapidement des réponses de la part des conseiller·ère·s.

Inconvénients

- | **Communication non verbale limitée** : dans un chat, la communication non verbale, à savoir la tonalité, les mimiques et la gestuelle, manque, ce qui peut entraver l'interprétation des émotions et des sentiments.
- | **Possibilité limitée d'établir une relation** : les entretiens personnels favorisent souvent une relation plus profonde entre la personne demandeuse de conseils et la personne qui conseille. Ceci peut-être plus compliqué avec le chat en raison de la distance et des moyens de communication limités. Les personnes concernées peuvent à tout moment interrompre une consultation, sans indiquer de raison.
- | **Limitations en cas de crise aiguë** : dans les situations de crise aiguë, dans lesquelles une intervention immédiate est nécessaire, la consultation par chat n'est peut-être pas la meilleure solution. Dans ces cas-là, des entretiens téléphoniques ou personnels sont plus efficaces.
- | **Obstacles techniques** : certaines personnes ne disposent que d'un accès limité aux moyens de communication numériques ou ne se sentent pas à l'aise avec la technologie, ce qui constitue un frein à l'utilisation de la consultation par chat.

Défis pour les conseiller·ère·s

- | **Communication** : le risque que les personnes conseillées comme les personnes conseillères lisent entre les lignes, est grand. Comme déjà mentionné, les éléments visuels et auditifs présents dans les entretiens individuels sont absents de la consultation par chat. Ces éléments manquants peuvent conduire dans l'échange par écrit du chat à ce que des indices non-verbaux soient difficiles à interpréter et que les émotions des personnes ayant besoin de conseils soient moins faciles à capter. La communication est alors plus complexe et réclame de la part de la personne conseillère une attention renforcée pour éviter les malentendus.
- | **Relation** : la mise en place d'une relation fondée sur la confiance peut prendre plus de temps sur le chat puisque les interactions personnelles sont réduites. Le·la conseiller·ère doit faire preuve de créativité pour arriver à établir une relation de soutien avec les personnes demandeuses.
- | **Possibilité limitée d'intervention en cas de crise** : dans les situations de crise aiguë, le décalage entre les messages dans le chat peut constituer un frein à une intervention rapide. Il est plus dur de proposer une aide immédiate lorsque la communication a lieu en différé.

| **Protection des données et sécurité** : la préservation de la sphère privée et de la sécurité des personnes demandeuses de conseils est particulièrement importante en ligne. Les conseiller·ère·s doivent garantir que les personnes demandeuses se trouvent dans un environnement sécurisé et que leur sécurité n'est pas mise en danger.

| **Conclusion et documentation** : il est souvent plus compliqué d'achever un échange dans le chat et de le documenter de façon adéquate. Les conseiller·ère·s doivent veiller à ce que toutes les informations importantes soient consignées et que les étapes et les accords trouvés soient bien documentés.

L'année passée, des personnes de tous âges et de niveaux sociaux très divers ont demandé par chat un soutien professionnel en ligne. La diversité des thèmes s'étendait de la violence domestique et à caractère sexuel à la contrainte jusqu'aux lésions corporelles en cas d'accidents de la route, en passant par la menace et le chantage. Les personnes qui ne dépendaient pas de nos domaines de compétence ont été redirigées vers d'autres centres de compétence.

La consultation par chat a parfois débouché sur des consultations téléphoniques ou des rencontres personnelles, soit chez nous à Berne ou dans un autre canton. Ceci fut surtout le cas dans des situations complexes ou lorsque les personnes concernées avaient besoin de possibilités de soutien locales.

Au vu des expériences réalisées, il est possible de conclure que la consultation par chat constitue une offre importante, à bas seuil, indépendante du lieu et professionnelle pour les

personnes de tous âges confondus. L'aspect de l'anonymat est déterminant pour beaucoup de personnes concernées, en particulier en cas de sujets sensibles tels que la violence à caractère sexuel ou domestique. La consultation par chat ou en ligne atteint des groupes de personnes qui, pour diverses raisons, ne veulent pas présenter leur situation par téléphone ou personnellement sur place.

Une formation minutieuse, un soutien et une formation continue des conseiller·ère·s par chat constituent des éléments essentiels pour passer outre les défis. L'élaboration de lignes directrices pour la consultation par chat ainsi que l'intégration de technologies qui aident la communication non verbale peuvent contribuer à améliorer l'efficacité du conseil en ligne.

Même si nous utilisons tou·te·s quotidiennement Internet et que nous ne pouvons plus faire sans ce moyen de communication, il est important de souligner ici que toutes les personnes d'un même groupe d'âge n'ont pas les mêmes dispositions envers la consultation par chat. Le choix entre une consultation personnelle, téléphonique ou par chat dépend des préférences individuelles, de la situation concrète et de la situation de vie de chacun·e. Certaines personnes préfèrent les interactions personnelles, tandis que d'autres privilégient l'anonymat et l'échange écrit que permet le chat. Il est donc important de pouvoir proposer une large gamme d'options de consultation afin de répondre aux différents besoins et préférences. Fort·e·s de ces réflexions, nous espérons que le projet « Consultation par chat intercantonale » fera définitivement partie de l'offre de conseil du centre LAVI à partir de 2025.



PROJETS INTERNES ET EXTERNES

Groupes de travail internes ainsi que groupes et unités spécialisés

- | Domaine mesures de coercition à des fins d'assistance et placements extrafamiliaux
- | CASEnet – logiciels spécifiques au domaine de l'aide aux victimes – ICT
- | Groupe spécialisé Violence domestique
- | Groupe spécialisé Violence domestique et enfants
- | Groupe spécialisé Violence à caractère sexuel
- | Groupe spécialisé Mariage forcé
- | Groupe spécialisé Stalking
- | Groupe de travail Soirées d'information
- | Groupe de travail Discussion pour femmes sur la violence domestique
- | Groupe de travail Gestion du savoir/documentation spécialisée
- | Groupe de travail Homme
- | Groupe de travail LGBTQ
- | Groupe de travail Régions périphériques
- | Groupe de travail pour la consultation par chat intercantonale
- | Collaboration avec les juristes
- | Collaboration avec les psychologues
- | Echange entre les régions d'aide aux victimes

Groupes de travail externes ainsi que groupes spécialisés et mise en réseau

- | Fil rouge
- | Réunion d'échange Marché des actualités, Bienne
- | Organe national d'expert·e·s sur la violence sexuelle à l'égard des femmes
- | Congrès national, Violence sexualisée
- | Modèle bernois (accompagnement et prise en charge de femmes victimes de violence sexuelle)
- | Echange Service social Berne et maison d'accueil pour femmes
- | Echange sur le thème de la violence domestique et des addictions
- | Séances des centres de consultation avec la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne (DSSI)
- | Divers échanges avec Solidarité Femmes et avec la Stiftung gegen Gewalt an Frauen und Kinder
- | Divers échanges avec les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA)
- | Echange avec le service spécialisé de la ville de Berne en charge de la violence domestique et du stalking
- | Echange sur le thème de la gestion des menaces, Berne
- | Réunion d'échange avec la police cantonale bernoise
- | Rencontres sur des événements exceptionnels
- | Réunion d'échange avec le Groupe de coopération contre la traite d'êtres humains du canton de Berne
- | Table ronde violence domestique
- | Groupe de travail Homme
- | Groupe de travail « Kein Bock auf Gewalt » (avec la maison d'accueil pour femmes de Berne)
- | Groupes de travail COROLA et région 2
- | Groupe de travail pour la coopération par chat intercantonale
- | Réunion d'échange STOP à la violence domestique
- | Campagne 16 jours contre la violence faite aux femmes
- | Stand et accompagnement au Théâtre Schlachthaus «Where ist your Partner» de la troupe Ultra sur le thème de la violence domestique
- | Apéro de mise en réseau pour les psychologues
- | Manifestation de réseau cfd (désormais Frieda)
- | Supervision intercantonale pour la consultation par chat intercantonale
- | Participation à un exercice pluridisciplinaire d'un gros événement organisé par la police cantonale bernoise et la Care Team du canton de Berne



RELATIONS PUBLIQUES

Présentation de l'aide aux victimes et formations dans les domaines suivants :

- | Collaboration dans le film de formation sur le thème de la violence à caractère sexuel
- | Manifestation Berner Bildungszentrum Pflege : présentation de l'aide aux victimes
- | Mandat d'enseignement sages-femmes Bsc, BFH
- | Mandat d'enseignement travail social Bsc, BFH
- | Formation 143/Main tendue
- | Formation chez NCBI Suisse
- | Formation au Gymnase français de Bienne (semaine de droit pénal)
- | Formation au Gymnase français de Bienne (Journée de Ressource)
- | Séances d'information sur le thème de l'aide aux victimes pour des professionnel-le-s et autres personnes intéressées
- | Formation EKS Köniz en collaboration avec le Service de lutte contre la violence domestique
- | Formation SD Kirchberg en collaboration avec le Service de lutte contre la violence domestique
- | Formation Medisupport
- | Formation Accompagnement sociopédagogique des familles CRS
- | Formation Service ambulatoire pour victimes de la torture et de la guerre, assistance médicale pour les sans-papiers

FORMATION CONTINUE

Externe

- | Cours spécialisé sur la communication non violente
- | Cours spécialisé sur le conseil systémique en cas de traumatisme pour le CAS Aide et conseils aux victimes d'infractions
- | Formation Office 365
- | Colloque spécialisé Formation pratique
- | Formation continue Castagna « sexualisierte Gewalt – von der Tat bis zur Verurteilung » (violence à caractère sexuel – du passage à l'acte au jugement)
- | Formation continue Castagna « Strafanzeige – ja oder nein? » (porter plainte : oui ou non ?)
- | Formation continue en psychotraumatologie
- | Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF) : fondations classiques, sur des thèmes d'actualité
- | Formations continues internes sur le droit de la responsabilité civile, la protection des victimes, le droit pénal en matière sexuelle, CPP, violence psychique
- | Supervision



REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes, institutions et partenaires qui ont contribué à offrir à notre clientèle le meilleur soutien possible.

Je remercie en particulier :

- | **les victimes** et leurs proches, pour la confiance qu'ils-elles témoignent à nos deux centres de consultation ;
- | **la direction cantonale de la santé, des affaires sociales et de l'intégration, division Aide aux victimes**, pour sa collaboration constructive et agréable ;
- | **les juristes, psychothérapeutes et autres spécialistes ;**
- | **les collaboratrices et collaborateurs des institutions et services publics** pour leur précieuse et agréable collaboration ;
- | **le Conseil de Fondation** pour sa coopération bienveillante.

Je tiens à remercier tout particulièrement **les collaborateur-riche-s de nos centres de consultation** pour leur précieuse collaboration et leur grand engagement dans le cadre de leur travail quotidien. Sans la grande capacité d'adaptation de chacun-e des membres de l'équipe, nous n'aurions pas pu clore cette année difficile avec tant de succès.



Berne, en mars 2024
Pia Altorfer, directrice

DONNEES STATISTIQUES 2023

Vue d'ensemble des personnes qui ont consulté nos centres

	BOH*	Centre LAVI**	2023	2022
Total des personnes ayant consulté	1 600	483	2 083	1 890
Déjà en consultation en 2022	377	142	519	553
Premières consultations en 2023	1 223	341	1 564	1 337

Il s'agit pour l'essentiel de victimes directement concernées, ou de personnes proches de la victime telles que parents, enfants, etc., plus rarement de professionnels.

*BOH = Beratungsstelle Opferhilfe Bern ** Centre de consultation Bienne

Vue d'ensemble des infractions*

	Personnes
Lésions corporelles	1 006
Homicide	71
Tentative d'homicide	6
Lésions corporelles par la loi fédérale sur la circulation routière (LCR)	214
Homicide par LCR	18
Brigandage	40
Extorsion/menaces/contraintes	567
Violences sexuelles/viols	192
Atteinte à l'intégrité sexuelle d'un enfant	134
Violences sexuelles de personnes dépendantes	24
Autres délits sexuels	60
Prostitution/traité des êtres humains	7
Atteinte à la liberté	27
Enlèvement de mineurs	6
Propagation d'une maladie contagieuse	1
Autres infractions	84
Non clarifié	145

*Prise en compte sous différentes rubriques possible

Prestations fournies*

	Total	Fournies par nos soins	Fournies par des tiers
Aide juridique	2 123	1 676	447
Protection de l'enfant	77	72	5
Aide matérielle	144	63	81
Protection et logement	287	222	65
Aide médicale	196	163	33
Aide psychologique	1 821	1 476	345
Aide sociale	778	746	32
Autres types d'aide	409	123	286

Il ressort de ce tableau que nous fournissons nous-mêmes essentiellement une aide de départ dans les domaines juridique et psychologique ainsi qu'une aide sociale. Or, dans de nombreux cas un soutien financier est également nécessaire. On peut également constater que la mise en contact avec des professionnels externes tels que des avocats, des psychothérapeutes ou des psychiatres, représente un volet important de l'aide.

*Prise en compte sous différentes rubriques possible

Age et sexe des personnes qui nous ont consultées

Age	en %
Jusqu'à 10 ans	3
De 10 à 17 ans	7
De 18 à 29 ans	22
De 30 à 64 ans	61
> 64 ans	7
Selon le sexe	en %
femmes	64
hommes	36

Vue d'ensemble d'autres prestations fournies

	2023	2022
Réponses à différentes demandes (sans rapport avec des dossiers) provenant d'institutions, de spécialistes ou de particuliers	714	487
Demandes de la part des médias	22	19

COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS DES CENTRES DE CONSULTATION

Centre de consultation LAVI Berne

- | Pia Altorfer, *assistante sociale, directrice*
- | Simone Glur, *assistante sociale, suppléante de la directrice pour le domaine spécialisé*
- | Bernadette Kaufmann, *assistante sociale*
- | Gabriela Rey, *assistante sociale*
- | Peter Sagesser, *assistant social*
- | Jannine Manser, *assistante sociale*
- | Stephanie Fraefel, *assistante sociale*
- | Miryam Keller, *assistante sociale*
- | Viviane Batt, *assistante sociale (jusqu'à fin juin)*
- | Brigitte Lobsiger, *assistante sociale (février, mars)*
- | Lara Lochmatter, *assistante sociale (à partir de mai)*
- | Sarah Schneiter, *stagiaire (de février à septembre)*

Centre de consultation LAVI Bienne

- | Pia Altorfer, *assistante sociale, directrice*
- | Janine Rawyler, *assistante sociale*
- | Pauline Staubli, *assistante sociale (jusqu'à fin mars)*
- | Viviane Batt, *assistante sociale (jusqu'à fin juin)*
- | Regula Fahrländer, *assistante sociale (à partir de mai)*
- | Lara Lochmatter, *assistante sociale (à partir de mai)*

Administration

- | Ursula Friedli, *responsable affaires administratives et comptabilité, suppléante de la directrice pour le domaine administratif*
- | Eveline Messer, *collaboratrice spécialisée*

Services pour les personnes concernées par les mesures de coercition à des fins d'assistance et des placements extrafamiliaux antérieurs à 1981

- | Udo Allgaier, *assistant social*
- | Pia Altorfer, *assistante sociale, directrice*

Unités plein temps au 31.12.

- | Centre LAVI Berne, travail social : 5,3 unités plein temps
- | Centre LAVI Bienne, travail social : 1,6 unité plein temps
- | Centre LAVI Berne et Centre LAVI Bienne, direction : 8 unités plein temps
- | Service de conseil pour les personnes victimes de mesures coercitives à des fins d'assistance : conseil, selon besoin
- | Secrétariat, administration et comptabilité : 1,3 unité plein temps

FONDATION OPFERHILFE BERNE

Rapport du président

Le conseil de fondation ressent lui aussi un certain malaise face aux incertitudes persistantes quant à la direction et au chemin que prendra l'aide aux victimes dans le canton de Berne. Il est indiscutable qu'une structure organisationnelle plus transparente et régionalisée apportera aux personnes concernées un soutien qualifié aussi bien en ambulatoire qu'en milieu institutionnel, indépendamment de la question si cela sera moins coûteux ou non ; et il va de soi que nous ne devons cesser d'améliorer notre efficacité dans la mesure du possible. Le paysage de l'aide aux victimes n'est pas exempt de failles et d'intérêts personnels qui doivent être dépassés en premier lieu dans l'intérêt des personnes concernées. Pour cela, il convient de ne pas diviser mais de coopérer. Dans le cadre de la poursuite du processus stratégique, le centre LAVI souhaite de la part des instances politiques une communication transparente ainsi que l'intégration adéquate des acteur·rice·s compétent·s. En parlant des acteur·rice·s : c'est ici l'occasion pour le conseil de fondation de remercier toutes les personnes externes et internes qui ont permis d'obtenir une aide efficace pour les personnes concernées au-delà des débats politiques. Enfin, c'est avec grand plaisir que nous accueillons Adrian Dätwyler dans nos rangs en tant que nouveau membre du conseil de fondation.



en mars 2024

Dr. med. Peter Zingg, Beringen

Conseil de fondation

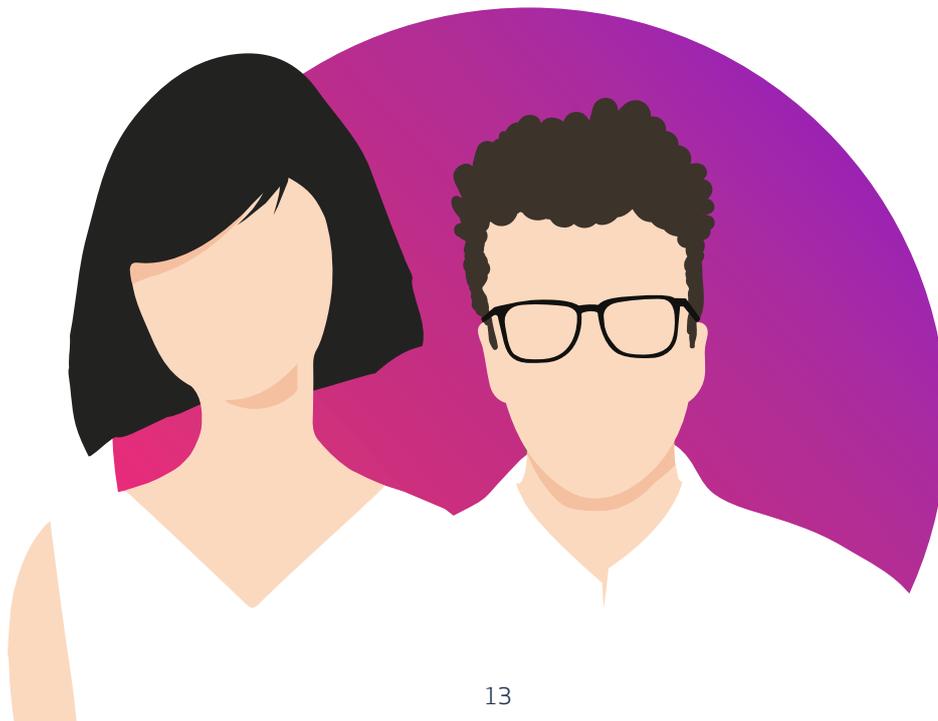
- | Dr Peter Zingg, président
*Médecin spécialiste en psychiatrie et psychothérapie,
Beringen*
- | Anita Herren-Brauen, vice-présidente
*Agricultrice, infirmière dipl. et députée au Grand Conseil,
Rosshausern*
- | Gabriele Müller
Assistante sociale dipl., Thierachern
- | Gabriela Meister
Avocate, Thoune

COMPTE D'EXPLOITATION ET BILAN

Compte d'exploitation

Produits	CHF
Contributions de la DSSI	1 302 302
Contributions de la DSSI; Consultation de personnes concernées par les mesures coercitives à des fins d'assistance et placement extrafamiliaux	25 074
Autres recettes	2 770
Total Produits	1 330 146

Charges	CHF
Frais de personnel	1 138 537
Total autres frais d'exploitation	192 163
Produits hors période	554
Excédent	0



BILAN

Actifs

Actifs en circulation	CHF
Total liquidités	576 885
Total créances	1 466
Total créances DSSI	55 582
Compte de régularisations actifs	5 422
Total actifs en circulation	639 355

Actifs immobilisés	CHF
Valeurs mobilières	1 000
Mobilier, infrastructure informatique et véhicules	9 665
Total actifs immobilisés	10 665

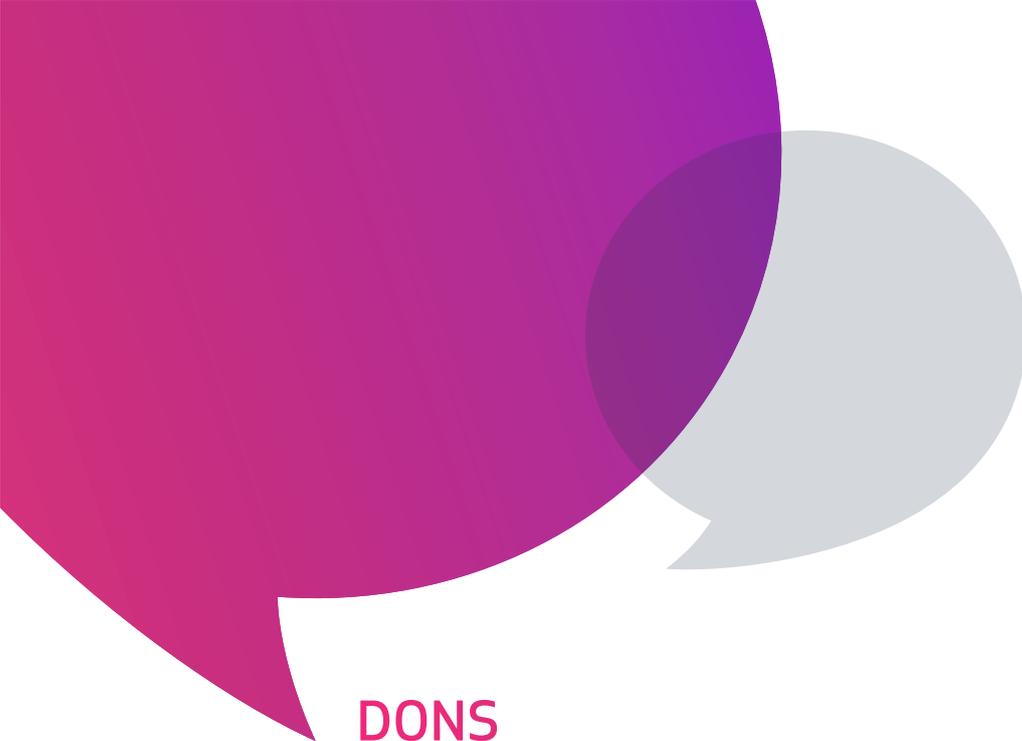
Total actifs	650 020
---------------------	----------------

Passifs

Capitaux étrangers	CHF
Engagements à court terme vis-à-vis de tiers	70 134
Total dettes DSSI	83 295
Passifs transitoires	42 415
Total capital étranger	195 844

Capital propre	CHF
Total capital et fonds de la Fondation	324 767
Total fonds affectés	65 757
Total fonds libres	63 652
Total capital propre	454 176

Total passifs	650 020
----------------------	----------------



DONS

En 2023, nous avons reçu des dons pour la somme de CHF 8 610.20 en faveur des centres de consultation de l'aide aux victimes, de la part de donateur-riche-s dont nous ne divulguons pas les noms pour des raisons de protection des données.

Nous pouvons par contre remercier nommément le restaurant bernois Marzer qui nous a fait un don de CHF 440.- (dons recueillis pour l'eau potable) ainsi que de l'association de la Croix-Rouge suisse de Berne pour un don de CHF 340.-. Les membres du Conseil de fondation ont fait don de leurs indemnités de séance d'un montant total de CHF 1 620.-.

Les dons sont entièrement destinés aux personnes concernées par des infractions. Nous sommes ainsi en mesure de financer des prestations qui ne sont pas couvertes par les assurances ou prévues par la législation de l'aide aux victimes. Ceci permet aux personnes concernées de mieux gérer les conséquences de l'infraction subie. Nous remercions donc également très chaleureusement tou-te-s les donateur-riche-s au nom de nos client-e-s.

Depuis 2023, nous proposons des consultations par chat en collaboration avec sept cantons. L'Eglise réformée Berne-Jura-Soleure a soutenu le projet à hauteur de CHF 7 500.-. Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes a également soutenu très généreusement cette coopération avec le versement d'une nouvelle tranche.

Nous sommes tou-te-s très motivé-e-s et vous remercions de votre soutien.

OPFERHILFE
CENTRE LAVI
BERN • BERNE

Mentions légales

Publication
Fondation Opferhilfe Berne

Rédaction
Pia Altorfer

Graphisme
Augenweide Kommunikation GmbH, Zuchwil